

24 Heures Motos - 9 et 10 avril 2016 au Mans

La Fondation VINCI Autoroutes renouvelle son engagement pour la sécurité des motards

Les 24 Heures Motos, dont la 39^e édition aura lieu sur le circuit du Mans les 9 et 10 avril 2016, sont l'un des grands événements de sport motocycliste en France, ayant réuni plus de 70 000 spectateurs en 2015. Cette compétition rassemble de nombreux motards venus de toute la France qui parcourent souvent de longues distances pour s'y rendre.

Les Relais Moto, un dispositif d'accueil convivial et pédagogique

La Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, en liaison avec ses partenaires, mettra à la disposition des motards, comme chaque année, **des dispositifs d'accueil conviviaux : les Relais Moto**.



Installés en quatre points du réseau VINCI Autoroutes, **ils permettront aux motards de faire des pauses régulières sur leur trajet et d'être sensibilisés aux risques de la somnolence au volant**. Un café et des viennoiseries leur seront offerts. Des espaces sieste seront à leur disposition, afin qu'ils puissent se reposer avant de reprendre la route en toute sécurité. De plus, un message de prévention (« **2 ou 4 roues, on n'a qu'une vie** »), incitant les motards et les automobilistes à partager la route, sera affiché sur l'ensemble des panneaux lumineux, jalonnant le parcours en direction du Mans.

Favoriser des déplacements plus sûrs

A cette occasion, la Fondation VINCI Autoroutes permet à nouveau cette année **d'emprunter gratuitement les sections du réseau VINCI Autoroutes (Cofiroute et ASF) desservant Le Mans**. L'objectif est d'inciter les conducteurs de deux-roues motorisés, circulant en nombre pour l'occasion, à emprunter l'autoroute, cinq fois plus sûre en moyenne que les autres infrastructures routières.

Cette **gratuité du péage**, accordée aux véhicules de classe 5 (moto, side-car, trike, quad), est valable **du vendredi 8 avril à 10 heures au lundi 11 avril à 10h** sur les autoroutes suivantes :

- A11 : entre le péage de Saint-Arnoult et Le Mans, entre Angers et Le Mans, et entre Angers et Nantes ;
- A81 : entre Le Mans et La Gravelle (Vitré) ;

- A85 : entre Angers et Restigné ;
- A28 : entre Saint-Christophe-sur-le-Nais et Le Mans, et entre Alençon et Le Mans.

Par ailleurs, pour garantir toujours plus de sécurité aux motards, **une voie sera réservée** sur les principales barrières et gares de péage permettant de rejoindre et de quitter Le Mans*. Il s'agit de la voie la plus à droite. Un balisage spécifique sera mis en place en amont. Des équipiers de VINCI Autoroutes seront présents pour accompagner et fluidifier le trafic. Des panneaux d'information seront disposés sur l'autoroute pour indiquer l'emplacement des Relais Moto.

Lieux d'implantation des Relais Moto :

- **parking du péage de Saint-Arnoult (A10/A11, sens Paris-province)**
 - o Le vendredi 8 avril 2016, entre 7h et 22h et le samedi 9 avril 2016, de 7h à 13h.
 - o Sur place : cafés et viennoiseries offerts, espace détente, restauration rapide, espace d'information Fondation VINCI Autoroutes, atelier d'assistance petite mécanique, en partenariat avec la FFMC et la direction départementale des territoires des Yvelines.
- **parking du péage de Saint-Christophe-sur-le-Nais (A28, sens Tours-Le Mans)**
 - o Du vendredi 8 avril 2016 de 10h à 20h30 et le samedi 9 avril 2016 de 8h à 15h.
 - o Sur place : cafés et friandises offerts, espace détente, espace d'information Fondation VINCI Autoroutes.
- **parking du péage de La Gravelle (A81, sens province vers Paris)**
 - o Le vendredi 8 avril 2016 de 11h à 19h et le samedi 9 avril 2016 de 8h à 13h.
 - o Sur place : cafés et friandises offerts, espace détente, espace d'information Fondation VINCI Autoroutes.
- **aire de repos de Bauné (A11, sens province-Paris)**
 - o Du vendredi 8 avril 2016 à 10h au samedi 9 avril 2016 à 14h, sans interruption, en partenariat avec la FFMC et la direction départementale des territoires du Maine-et-Loire.
 - o Sur place : cafés et friandises offerts, espace détente, espace d'information Fondation VINCI Autoroutes, atelier d'assistance petite mécanique.

** Voies dédiées : Saint-Christophe-sur-le-Nais, en direction du Mans, du vendredi 8 avril 2016 à 10h au samedi 9 avril 2016 dans la journée ; en provenance du Mans, du dimanche 10 avril à 13h au lundi 11 avril matin, la voie la plus à droite sera réservée aux motos - Barrière de péage de Saint-Arnoult, en direction du Mans, le vendredi 8 avril 2016 de 7h et 22h et le samedi 9 avril 2016 de 7h à 13h ; en provenance du Mans, la voie la plus à droite sera réservée aux motos - Barrière de péage de La Gravelle, en direction du Mans, du vendredi 8 avril 2016 à compter de 10h au dimanche 10 avril 2016, 11h ; en provenance du Mans, la voie la plus à droite sera réservée aux motos - Gares de péage du Mans (Le Mans ZI nord, Le Mans ouest-université, Auvours-Le Mans centre ZI sud, Parigné L'Évêque et Ecommoy), une voie, en entrée et en sortie, sera réservée aux motos, avec signalisation en amont, du vendredi 8 avril 2016 au lundi 11 avril 2016 matin. Voie de circulation dédiée en sortie également à Le Mans-Sud avec signalisation en amont.*

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à la lutte contre l'insécurité routière. Elle a pour but de contribuer à faire évoluer les comportements sur la route et à aider les conducteurs à être les acteurs de leur propre sécurité. Parmi ses actions : mener des campagnes d'information pour sensibiliser aux risques routiers ; financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques encore insuffisamment explorés ou mal identifiés par les usagers de la route ; enfin, financer des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<http://fondation.vinci-autoroutes.com> et <http://roulons-autrement.com>

Contacts presse :

Estelle Ferron, tél. 06 34 99 33 61, estelle.ferron@vinci-autoroutes.com

Ludovica Giobbe, tél. 01 53 92 80 19, ludovica.giobbe@vae-solis.com